

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2021

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE - (N° 4606)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 11

présenté par
M. Aubert

ARTICLE 12

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.